

## 1. Algérie (empire français) : 1848-1961 (en gras : spécifique à Algérie)

1848 : Européens : Législatives + Municipales + Présidentielle (suffrage masculin de 1848 à 1940)

1852-1870 : Européens : Conseils généraux (départements) + après 1866 : représentation Algériens

1855-1870 : Européens : Municipales avec en 1870 représentation des Algériens (« musulmans »)

1871-1938 : Européens + « juifs naturalisés » : Législatives + Sénatoriales

1870-1912 : Européens + « juifs naturalisés » : Municipales avec représentation Algériens

1871-1914 : Européens + « juifs naturalisés » : Conseils généraux avec représentation Algériens

### 1898-1938 : Européens : Délégations financières

#### 1898-1913 : Algériens : Délégations financières pour 5 000 hommes

1920-1935 : Algériens : Municipales 'indigènes' + **élection des djemâa** pour 425 000 hommes

1920-1937 : Algériens : Conseils généraux (départements) **collège 'indigènes'** pour 100 000 hommes

#### 1920-1938 : Algériens : Délégations financières pour 100 000 hommes

1945-1959 : Municipales + **élection djemâa** : suffrage asexué pour européen-ne-s et **masculin** pour algériens

1945-1960 : Conseils généraux (départements) : suffrage asexué pour européen-ne-s et **masculin** pour algériens

1946-1952 : Législatives : suffrage asexué pour européen-ne-s et **masculin** pour algériens + Sénatoriales

1946-1961 : 4 référendums suffrage idem législatives avec vote femmes algériennes en 1961

#### 1948-1954 : Assemblée algérienne : 60 députés pour européen-ne-s suffrage asexué +60 pour hommes algériens

1958 : Présidentielle : suffrage indirect par grands électeurs

1958 : Législatives : suffrage universel (européens et algériens avec vote des femmes algériennes)

## Algérie : 1848-1962, avec hypothèse de similitude des dates entre France et 3 départements d'Algérie

### 2<sup>e</sup> République : 1848-1851 : élections françaises des européens en quasi-apartheid

- Législatives : 23 et 24 avril 1848 (Constituante, 4 députés), 13 et 14 mai 1849 (3 députés)
- Municipales : 29 octobre 1848 (en France : 3 juillet 1848, au minimum à Alger et Oran)
- Présidentielle : 10 décembre 1848
- Cantonales - Conseils généraux des 3 départements : A priori aucune. Aucune trace d'élection trouvée entre 1848 et fin 1851 mais il y a pu y en avoir une. Idem France implique 1 suffrage censitaire, ce qui est improbable (pas possible à date de France 27 août et 3 septembre 1848 car 3 départements sont créés le 9 décembre 1848)

### Second empire (Napoléon III) : 1852-1870 : élections françaises des européens en quasi-apartheid

- Municipales : sans doute idem France 1855, 1860, 1865, 1870 : représentations des musulmans en 1870 (20 000 électeurs municipaux 'musulmans')
- Cantonales - Conseils généraux des 3 départements : a priori idem France 7 fois tous les 3 ans (renouvellement du tiers par tirage au sort jusqu'en 1871 puis par moitié) : août 1852 (11), et en 1855, 1858, 1861, 1864, 1867 et 1870 (suffrage masculin européen à partir de 1852 mais, Président et le Secrétaire sont nommés par décret impérial, représentation des musulmans en 1867 et 1870)
- 14 juillet 1865 : 'sénatus-consulte' « statut juridique des indigènes d'Algérie »

### 3<sup>e</sup> République : 1870-1940

- Législatives (Elections françaises des européens et « juifs naturalisés » en quasi-apartheid) : idem France 17 élections : 6 députés le 9 juillet 1871, 3 députés : 1876, 1877, 6 députés : 1881, 1885, 5 députés : 1889, 1893, 6 députés : 1898, 1902, 1906, 1910, 1914, 1919, 1924, 9 députés : 1928, 1932, 1936 (noms des députés)
- Sénatoriales (européens et « juifs naturalisés ») : 3 sénateurs : idem France : 1876, 1879, 1882, 1885, 1888, 1891, 1894, 1897, 1900, 1903, 1906, 1909, 1912, 1920, 1921, 1924, 1927, 1929, 1932, 1935, 1938
- Municipales avec représentation « musulmane » :

- Septembre 1870 puis sans doute idem France : 1874, 1878, européens 1884 et ‘indigènes’ 1885, 1888, 1892, 1896, 1900, 1904, 1908, 1912 (A partir de 1884, les conseillers musulmans ne peuvent plus participer à l’élection du maire)
- 4 février 1919 (Loi Jonnart) : élargissement du corps électoral des municipales à environ 425 000 hommes algériens (45 % de la population dite ‘musulmane’) pour les conseils municipaux des communes de plein exercice et les élections des djemâa des communes mixtes.
- 30 novembre 1919 (victoire de l’émir Khaled aux municipales ‘indigènes’ d’Alger), 3 mai 1925, 1929, 1935 (source1, source2)
- Cantonales - Conseils généraux des 3 départements avec représentation « musulmane » :
  - Idem France : 1871, 1877, 1881, 1887 et tous les 3 ans, a priori 1890, 1893, 1896, 1899, 1902, 1905, 1908, 1911 (1914)
  - 4 février 1919 : vote de 10,5 % de la population dite ‘musulmane’ environ 100 000 électeurs
  - 1<sup>er</sup> février 1920, et tous les 3 ans, idem France a priori (1922 ?), 1925, 1928, 1931, 1934, 1937,
- **Délégations financières** : A partir de 1898 : Assemblée de 69 délégués, 48 élus par les français, 24 élus par français « colons » exploitant des terres et 24 par français urbains « non-colons », 15 Algériens élus par Algériens, et 6 Algériens nommé par le Gouverneur général, 21 passe à 24 en 1937. Mandats de six ans + assemblée renouvelée par moitié tous les trois ans
  - 4 et 11 décembre 1898, et tous les 3 ans, a priori : 1901, 1904, 1907, 1910, 1913 : 5000 hommes
  - 4 février 1919 : vote de 10,5 % de la population dite ‘musulmane’ environ 100 000 électeurs
  - 18 avril 1920 et tous les 3 ans, a priori 1923, 1926, 1929, 1932, 1935, 1938.

#### 4<sup>e</sup> République : 1946-1958

- Suffrage asexué pour européen-ne-s et masculin pour algériens jusqu’au 27 juin 1958
- Législatives :
  - 2 Constituantes : 21 octobre 1945, 2 juin 1946.
  - 10 novembre 1946, 17 juin 1951, (partielles 27 janvier 1952), (annulation 2 janvier 1956),
  - 23 et 30 novembre 1958 : suffrage universel avec vote des femmes algériennes en 1958
- Sénatoriales : idem France : 1946, 1948, 1949, 1952, 1955 (15 mai 19 juin 1955), (?31 mai 1959)
- Présidentielle : 21 déc.1958 suffrage indirect (parlementaires, conseillers généraux et municipaux)
- Référendums (4) : 5 mai 1946, 13 octobre 1946, 28 septembre 1958 / Constitution (résultat Algérie), 8 janvier 1961 / autodétermination algérien-ne-s et pouvoirs publics (vote femmes algériennes en 61)
- **Assemblée algérienne** : 2 collèges séparés qui élisent chacun 60 députés (1<sup>er</sup> collège : environ 470 000 français hommes et femmes et 58 000 algériens, second collège : entre 1,2 et 1,4 Ms d’hommes algériens) : 11 avril 1948, Février 1951, Janvier 1954 (Alger : 1955) : trois fois fraudes massives sur second collège des algériens.
- Municipales : 29 juillet 1945, 19 et 26 octobre 1947, avril 1953, 19 au 25 avril 1959 + Elections aux djemâas : 1945, 1947 (+ ?)
- Cantonales - Conseils généraux des 3 départements : 1945, 20 et 27 mars 1949, 7 et 14 octobre 1951, (NB1954), 17 et 24 avril 1955, (NB1958), 29 mai 1960
- 27 juin 1958 : suffrage universel : extension du droit de vote aux femmes algériennes

NB : Liste élections France : Deuxième République, Second Empire, Troisième République, Quatrième République.

#### Tableau récapitulatif des élections en Algérie de 1848 à 1961 – Régis Marzin 6.11.18

Elections en Algérie 1948-1961	Municipales	Conseils généraux	Assemblée	Sénatoriales	Législatives	Présidentielle	Réf.	Total
2e Rép. 1848-1852	1				2	1		4
2nd Empire 1852-1870	4	7						11
3e Rép. 1870-1914	11	12 (13)	6	13	12			54 (55)
3e Rép. 1919-1940	4	6 (7)	7	8	5			30 (31)
4e Rép 1945-1958	4	5	3	5	4	1	3	25
4e Rép 1958 s.universel					1		1	2
Total	24	30 (32)	16	26	24	2	4	126 <sub>(128)</sub>

**Tableau récapitulatif des élections en Algérie de 1848 à 1961 – Régis Marzin 6.11.18**

		Municipales	Conseils généraux	Assemblée en Algérie	Sénatoriales	Législatives	Présidentielle	Réf	Total
2 <sup>e</sup> Rép 1848-1851	Européens	1				2	1		4
	Algériens Sauf 'naturalisés'								0
2 <sup>nd</sup> Em- pire	Européens	4	7						11
	Algériens Sauf 'naturalisés'	1 :20000él.= représentation	2 :20000 él.= représentation						3
3 <sup>e</sup> Répu. 1870-1914	Européens + 'juifs naturalisés'	11	12 ou 13	6 Délégations financières	13	12			54 (55)
	Algériens Sauf 'naturalisés'	11 = représentation (20000él. ?)	12 ou 13 = représentation (20000él. ?)	6 : 5000 él. Délégations Financières					29 (30)
3 <sup>e</sup> Rép. 1919-1940	Européens	4	6 ou 7	7 Délég. Fin.	8	5			30 (31)
	Algériens Sauf 'naturalisés'	4 + djemâas 425000él.	6 ou 7 100 000 él.	7 100 000 él. Délég. Fin.					17 (18)
4 <sup>e</sup> Rép 1946-1958	Européen-ne-s + hommes algériens	4 + djemâas	5	3 : 60+60 Assemblée algérienne	5	4	1 indirect	3	25
	Universel					1		1	2
Total		24	30 (32)	16	26	24	2	4	126 (128)

**Tableau récapitulatif des élections en Algérie de 1848 à 1961 : participation des Algériens (Sauf 'naturalisés')**

		Municipales	Conseils généraux	Assemblée en Algérie	Sénatoriales	Législatives	Présidentielle	Réf	Total
2 <sup>e</sup> Rép	Algériens								0
Empire	Algériens	1 :20000él.= représentation	2 :20000 él.= représentation						3
3 <sup>e</sup> Rép 1870-1914	Algériens	11 = représentation (20000él. ?)	12 ou 13 = représentation (20000él. ?)	6 : 5000 él. Délégations Financières					29 (30)
3 <sup>e</sup> Rép 1919-1940	Algériens	4 + djemâa 425000él.	6 ou 7 100 000 él.	7 100 000 él. Délég. Fin.					17 (18)
4 <sup>e</sup> Répu. 1946-1958	Algériens (suffrage masculin) avec Européen-ne-s	4 + djemâa	5	3 Assemblée algérienne 60+60	5	4	1 indirect	3	25
	Universel (+femmes)					1		1	2
Total		20	25 (27)	16	5	5	1 indirect	4	76 (78)